



Commission des Epreuves

ORGANISATION GENERALE DES EPREUVES TERRITORIALES SENIORS

SAISON 2011 - 2012

==*=*=*

I - PREAMBULE

Le règlement s'appuie sur les règlements généraux de la Fédération Française de Rugby. Il est présenté sous réserve de son acceptation par les Commissions Fédérales des Epreuves et des Règlements.

Le nombre de qualifiés retenu, les conditions à respecter pour les équipes 2, les équipes de jeunes, les écoles de Rugby et les formes de jeu pourront être modifiées en fonction des règlements FFR ou de choix différents du Comité de Côte d'Argent concernant notamment les obligations des réserves ou les types de compétitions.

Toutes les finales se dérouleront sur terrain neutre, exception faite pour les clubs qui participeront aux finales de la Fête du Rugby et qui joueront sur le terrain choisi à cette occasion.

II - LA COMPETITION

1 - Principes Généraux

- ⇒ 3 niveaux sont définis :
 - ♦ le niveau 1 : Honneur - Promotion Honneur
 - ♦ le niveau 2 : 1^{ère} - 2^{ème} Série
 - ♦ le niveau 3 : 3^{ème} - 4^{ème} Série
- ⇒ Elle doit dégager les qualifiés pour les Championnats de France Honneur, Promotion Honneur, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, et 4^{ème} Série.
- ⇒ Elle doit interdire l'ascension des clubs qui ne s'intéresseraient qu'à l'équipe 1 sans répondre aux obligations.

2. Organisation de la compétition (voir schéma en Annexe 1)

Elle sera organisée en 1 phase pour les niveaux 1 et 3 et 2 phases pour le niveau 2 :

- ↗ 1 phase qualificative uniquement pour les Championnats de France Honneur, Promotion Honneur, 3^{ème} et 4^{ème} Série,
- ↗ 1 phase de brassage pour le niveau 2 (1^{ère} - 2^{ème} Série) suivit d'une phase qualificative pour les Championnats de France 1^{ère} et 2^{ème} Série.

La constitution des poules (annexe 3) s'appuie sur le classement des clubs territoriaux à la fin de la saison précédente (annexe 2).

La première phase se joue en 1 poule de 10 **Honneur** et 1 poule de 10 **Promotion Honneur** pour le **Niveau 1**, en 2 poules de 8 en brassage **1^{ère} - 2^{ème} Série** pour le **Niveau 2** et 1 poule de 9 pour la **3^{ème} - 4^{ème} Série** en **Niveau 3**. Les rencontres se font en matches aller-retour.

Les résultats de ces phases donnent accès aux différents niveaux de qualification aux Championnats de France sous réserve que les clubs remplissent leurs obligations définies plus loin.

- ● Les **10 premiers** clubs du classement de fin de saison 2010-2011 constituent la poule **Honneur** du **Niveau 1**. Les rencontres se font en matches aller/retour.
Les 4 premiers sont qualifiés pour les ½ finales du Comité. Les vainqueurs des ½ finales jouent la Finale **Honneur**.
 - ↻ Les 2 finalistes et le perdant des ½ finales le mieux classé à l'issue des matches de poule sont qualifiés pour le Championnat de France dans l'ordre Champion, Finaliste puis perdant des ½ finales le mieux classé.
 - ↻ Le 1^{er} à l'issue des matches de poule monte en **3^{ème} Division Fédérale**.
- ● Les clubs classés de la **11^{ème} à la 20^{ème}** place du classement de fin de saison 2010/2011 constituent la poule **Promotion Honneur** du **Niveau 1**. Les rencontres se font en matches aller-retour.
Les 4 premiers sont qualifiés pour les ½ finales du Comité. Les vainqueurs des ½ finales jouent la Finale **Promotion Honneur**.
 - ↻ Les 2 finalistes et le perdant des ½ finales le mieux classé à l'issue des matches de poule sont qualifiés pour le Championnat de France dans l'ordre Champion, Finaliste puis perdant des ½ finales le mieux classé.
- ● Les clubs classés de la **21^{ème} à la 36^{ème}** place du classement de fin de saison 2010-2011 constituent 2 poules de 8 en brassage **1^{ère} - 2^{ème} Série** du **Niveau 2**. Les rencontres se font en matches aller-retour.
- ● Les **4 premiers** de chaque poule de **Niveau 2** constituent deux poules de 4 en **1^{ère} Série** et jouent des play-offs en matches aller-retour.
Les clubs qui se sont rencontrés en première phase ne rejoueront pas leurs matches et le résultat des rencontres qui les opposaient sont repris dans leur intégralité :
 - ♦ Les points terrain (ainsi que le goal-average) obtenu lors de la phase de brassage sont reportés en phase qualificative en tenant compte des éventuelles décisions des différents organismes disciplinaires (règlements, discipline, appel...).
 - ♦ Le nombre de jours de suspension est également ajouté.Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les ½ finales du Comité. Les vainqueurs des ½ finales jouent la Finale **1^{ère} Série**, les vaincus la place de troisième.
 - ↻ Les trois premiers sont qualifiés pour le Championnat de France dans l'ordre des résultats Champion, Finaliste puis vainqueur de la **3^{ème}** place.
- ● Les **4 derniers** de chaque poule du **Niveau 2** constituent deux poules de 4 en **2^{ème} Série** et jouent des play-offs en matches aller/retour.
Les clubs qui se sont rencontrés en première phase ne rejoueront pas leurs matches et le résultat des rencontres qui les opposaient sont repris dans leur intégralité :
 - ♦ Les points terrains (ainsi que le goal-average) obtenu lors de la phase de brassage sont reportés en phase qualificative en tenant compte des éventuelles décisions des différents organismes disciplinaires (règlements, discipline, appel...).
 - ♦ Le nombre de jours de suspension est également ajouté.

Les 2 deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour les ½ finales du Comité. Les vainqueurs des ½ finales jouent la Finale **2^{ème} Série**, les vaincus la place de troisième.

⇒ Les trois premiers sont qualifiés pour le Championnat de France dans l'ordre des résultats Champion, Finaliste puis vainqueur de la troisième place.

- ● Les clubs classés de la **37^{ème} à la 45^{ème}** place du classement de fin de saison 2010-2011 constituent une poule de 9 **3^{ème} - 4^{ème} Série** du **Niveau 3**. Les rencontres se font en matches aller / retour.

Les 4 premiers sont qualifiés pour des barrages. Les vainqueurs jouent la Finale du Comité **3^{ème} Série** et les perdants jouent la Finale du Comité **4^{ème} Série**.

⇒ Les Champions sont qualifiés pour le Championnat de France.

COMPETITION DES RESERVES

- Les équipes réserves des clubs d'Honneur (poule de 10) jouent le titre de Côte d'Argent. Les 4 premiers de la poule sont qualifiés pour les ½ finales. Les vainqueurs des ½ finales jouent la finale Réserves Honneur.
 - ⇒ Les 2 finalistes sont qualifiés pour le Championnat de France des Réserves.
- Les réserves des autres catégories disputent le titre de Côte d'Argent. Le règlement des équipes Une (Promotion Honneur et 1^{ère} Série) est appliqué aux réserves.
- Les finales Réserves Honneur, Réserves Promotion Honneur et Réserves 1^{ère} Série se joueront le dimanche ou le samedi.

III - Conditions à respecter

⇒ Phase de qualification ou de brassage :

- Les clubs du **Niveau 1** doivent avoir engagé une équipe réserve. Tout forfait général de cette équipe pénalisera l'équipe Une de 5 points terrain. Un club de **Promotion Honneur** qui n'a pas d'équipe réserve (forfait général) pourra jouer le titre de Côte d'Argent, mais ne pourra pas monter en **Honneur** la saison suivante. Le club suivant le mieux classé et qui a une réserve montera.
- Pour les clubs de **Niveau 2** qui n'ont pas d'équipe réserve (non engagé ou forfait général) l'équipe engagée en **1^{ère} - 2^{ème} Série** sera pénalisée de 5 points terrain. Un club qualifié pour les play-offs de **1^{ère} Série** qui n'a pas d'équipe réserve (non engagé ou forfait général) aura son équipe pénalisée de 5 points terrain. Il pourra jouer le titre de Côte d'Argent mais ne pourra pas monter en **Promotion Honneur** la saison suivante. Le club suivant le mieux classé et qui a une réserve montera.

⇒ Obligations sportives

Honneur :

1 école de rugby avec 22 licenciés pratiquants, y compris la catégorie "moins de 15 ans"
et une équipe « moins de 17 ans » ou 1 équipe « moins de 19 ans »
pouvant être en rassemblement (effectif minimal dans le rassemblement : 10 licenciés « moins de 17 ans » ou 10 licenciés « moins de 19 ans »).

et 1 équipe Réserve

Autres séries :

1 école de rugby de 15 licenciés pratiquants, y compris la catégorie « moins de 15 ans ».

Les effectifs des écoles de rugby sont ceux pris au 15/12/2011.

IV - Calcul des points terrain

- ⇒ Niveau 1, 2 et 3 (Honneur, Promotion Honneur, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Série) :
Application intégrale de l'article 341-1.1 des Règlements Généraux, notamment :
Match gagné : 4 pts - match nul : 2 pts - match perdu 0 pt - points bonus, etc...
- ⇒ Réserves (Honneur, Promotion Honneur, 1^{ère} – 2^{ème} Série et 1^{ère} Série) :
Application intégrale de l'article 341-1.2 des Règlements Généraux, notamment :
Match gagné : 3 pts - match nul : 2 pts - match perdu 1 pt, etc...

V - Classement de fin de saison 2011-2012

1. Les clubs qui descendent de **3^{ème} Division Fédérale** sont placés en tête en fonction de leur classement.
2. Les clubs ayant disputé l'**Honneur** les suivent dans l'ordre du classement de la poule.
3. Les 2 finalistes de **Promotion Honneur** prennent la 9^{ème} et la 10^{ème} place.
4. Suivent les clubs suivants restant d'**Honneur** et les suivants de **Promotion Honneur**.
5. Les 2 finalistes de **Première Série** prennent la 19^{ème} et la 20^{ème} place.
6. Suivent les clubs restants de **Promotion Honneur** et les derniers de **Première Série**.
7. Suivent les clubs de **Deuxième Série**.
8. Les 2 finalistes de **Troisième Série** prennent la 35^{ème} place et la 36^{ème} place.
9. Suivent les clubs restants de **Deuxième Série** et les finalistes de **Quatrième Série**.
10. Suivent les clubs restants de **Troisième** et **Quatrième Série**.

VI - Calendrier

Le calendrier des rencontres de chaque phase est joint en annexe 4 et 5.
Il est tenu compte des rencontres du Challenge des Comités des moins de 26 ans.

VII - Arbitrage

Equipe 1 : arbitrage confié à des arbitres de Côte d'Argent ou des Comités voisins.

Equipe 2 : arbitrage confié à des arbitres du Comité ou des Licenciés Capacitaires en Arbitrage.

VIII - Formes de Jeu

Equipe 1 : Jeu à 15 (16 joueurs minimum, 22 joueurs maximum, avec remplaçant(s) en première ligne (voir Annexe XII et Règle du jeu N°3). Durée des matches : 2 X 40 minutes.

Equipe 2 : Jeu à 12 (13 joueurs minimum, 19 joueurs maximum, avec remplaçant(s) en première ligne (voir annexe XII et Règle du jeu N°3). Durée des matches : 2 X 30 minutes.

Réserves Honneur : Possibilité de Jeu à 15 – Catégorie C.

Après accord des deux associations, si ces dernières remplissent les conditions.

Les deux rédacteurs de la feuille entérinent l'accord par écrit sur la partie de la feuille de match intitulé « rapport complémentaire de l'arbitre ».

La phase finale Comité se déroulera à XII.

Jeu à effectif incomplet si une équipe a moins de 16 joueurs pour les équipes Une ou 13 joueurs pour les équipes Deux sur la feuille de match : application de l'article 452 et des modalités de l'annexe 12, règle du jeu N°3 (effectif incomplet).

Si une équipe a moins de 11 joueurs pour les équipes Une ou 9 joueurs pour les équipes Deux, le match ne peut pas avoir lieu.

IX - Composition des Poules pour les Play-offs

Nous appliquerons le serpent sur les deux poules suivant le principe défini ci-dessous :

Première série :

Poule 1 : 1^{er} de Poule 1 + 2^{ème} de Poule 2 + 3^{ème} de Poule 1 + 4^{ème} de Poule 2

Poule 2 : 1^{er} de Poule 2 + 2^{ème} de Poule 1 + 3^{ème} de Poule 2 + 4^{ème} de Poule 1

Deuxième série :

Poule 1 : 5^{ème} de Poule 1 + 6^{ème} de poule 2 + 7^{ème} de poule 1 + 8^{ème} de poule 2

Poule 2 : 5^{ème} de poule 2 + 6^{ème} de poule 1 + 7^{ème} de poule 2 + 8^{ème} de poule 1

X - Oppositions pour les ½ finales et les barrages

Les demi-finales et les barrages du Comité seront organisés de la manière suivante :

❶ pour l'Honneur et la Promotion Honneur :

- 1^{er} de la Poule contre 4^{ème} de la Poule,

- 2^{ème} de la Poule contre 3^{ème} de la Poule,

Pour les réserves Honneur et Promotion Honneur le même principe sera appliqué

❷ pour la 1^{ère} et la 2^{ème} Série :

- 1^{er} de la Poule 1 contre 2^{ème} de la Poule 2,

- 1^{er} de la Poule 2 contre 2^{ème} de la Poule 1,

Pour les réserves de 1^{ère} Série le même principe sera appliqué

❸ pour la 3^{ème} et 4^{ème} Série :

- 1^{er} de la Poule contre 4^{ème} de la Poule,

- 2^{ème} de la Poule contre 3^{ème} de la Poule,

Les rencontres se dérouleront sur terrains neutres.

XI - Modalités Diverses

1 - Horaires des rencontres

Elles se dérouleront de la façon suivante :

- équipes 2 à 14h00

- équipes 1 à 15h30

Toute demande de modification du jour de la rencontre devra être faite par écrit 10 jours avant avec l'accord des deux clubs en présence.

Les matches de la dernière journée d'une phase qualificative ou de brassage doivent être programmés le même jour et à la même heure.

2 - Les forfaits et les effectifs incomplets

Application des articles 342 et 452 des Statuts et Règlements Généraux de la FFR par la Commission des Règlements du Comité Territorial.

3 - Report de matches

Application de l'article 312 des Statuts et Règlements Généraux de la F.F.R. par la Commission des Epreuves du Comité Territorial.

4. Phases Finales

Application de l'article 454 des Statuts et Règlements de la FFR.

5. Sanctions financières

Le barème sera adressé à tous les clubs par la Commission ad hoc.

6. Sanctions disciplinaires

Le tableau des sanctions appliquées en Comité sera adressé à tous les clubs.

7. Joueurs sélectionnés

Si 3 joueurs de même catégorie d'âge sont sélectionnés sur convocation du Comité Territorial, l'association peut demander le report du match de Championnat concernant uniquement la ou les équipes de la catégorie d'âge concernée, qui aurait dû jouer ce jour-là (+ ou - 2 jours).

8. Bonus pour les clubs respectant la charte de l'arbitrage

Selon la Charte de l'Arbitrage du Comité Territorial de Côte d'Argent en vigueur.

9. Frais d'arbitrage et Directeurs de matchs

Aucune indemnisation le jour du match. La trésorerie du Comité prélèvera le montant des frais correspondants aux clubs, à charge du club recevant.

10. Permanence : du Mardi au Vendredi

Commission des Epreuves :

Tous les après midi de 14h00 à 18h00 : n°tél.

ligne directe : 05.56.75.79.81

Fax. : 05.56.75.07.39

Hélène Roxo : 05.56.75.79.82

Commission des arbitres :

Tous les après midi de 14h00 à 18h00 : n°tél.

ligne directe : 05.56.75.12.85

Fax. : 05.56.75.78.34

« Formule des Compétitions » 2011-2012

3 niveaux de 20,16 et 9 clubs

NIVEAU 1

1 à 20	1 poule de 10		<u>Honneur</u>	½ Finales (1 – 4, 2 – 3)	→ Finale
					Les finalistes et le mieux classé des perdants en ½ finales sont qualifiés pour le Championnat de France (1).
			<u>Promotion Honneur</u>	½ Finales (1 – 4, 2 – 3)	→ Finale
					Les finalistes et le mieux classé des perdants en ½ finales sont qualifiés pour le Championnat de France (1).

NIVEAU 2

21 à 36	Les 4 premiers 2 poules de 8 <u>1^{er} - 2^{ème} Série</u> Les 4 derniers	Play-off 2 poules de 4 (2)		<u>Première Série</u>	½ Finales (1 ^e p1 – 2 ^e p2, 1 ^e p2 – 2 ^e p1)	→ Finale et Place de Troisième
						Les finalistes et le vainqueur 3/4 sont qualifiés pour le Championnat de France (1)
		Play-off 2 poules de 4 (2)		<u>Deuxième Série</u>	½ Finales (1 ^e p1 – 2 ^e p2, 1 ^e p2 – 2 ^e p1)	→ Finale et Place de Troisième
						Les finalistes et le vainqueur 3/4 sont qualifiés pour le Championnat de France (1)

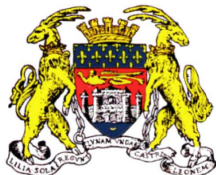
NIVEAU 3

37 à 45	Une poule de 9	<u>3^{ème} - 4^{ème} Série</u>	→	Barrage (1 – 4, 2 – 3)	Les vainqueurs	<u>Troisième Série</u>	→ Finale
							Le Champion est qualifié pour le Championnat de France (1)
					Les perdants	<u>Quatrième Série</u>	→ Finale
							Le Champion est qualifié pour le Championnat de France (1)

(1) suivant règlement FFR en vigueur concernant le nombre de qualifiés

(2) ceux qui se sont rencontrés ne se rencontrent pas et les résultats de la première phase sont repris

Nos Réf. : S1/01/2 BL/HR



Commission des Epreuves

☎ 05.56.75.79.81 - Fax : 05.56.75.07.39

Classement des clubs

Saison 2010/2011

- 1 - GRADIGNAN
- 2 - BAZAS
- 3 - MERIGNAC
- 4 - GUJAN MESTRAS
- 5 - BLAYE
- 6 - VILLENEUVE DE MARSAN
- 7 - BEC
- 8 - LA REOLE
- 9 - PESSAC RUGBY
- 10 - CAPTIEUX
- 11 - CASTILLON
- 12 - PARENTIS
- 13 - CADAUJAC
- 14 - MIMIZAN
- 15 - YCHOUX
- 16 - VILLENAVE D'ORNON
- 17 - GABARRET
- 18 - LE BOUSCAT
- 19 - SANGUINET
- 20 - LEOGNAN
- 21 - CAZAUX
- 22 - ST AUBIN DU MEDOC
- 23 - LEGE CAP FERRET
- 24 - MORCENX
- 25 - LABOUHEYRE
- 26 - STE EULALIE EN BORN
- 27 - ASPTT BORDEAUX
- 28 - CESTAS
- 29 - BRUGES BLANQUEFORT
- 30 - CASTELNAU MEDOC
- 31 - MARTIGNAS
- 32 - IZON
- 33 - SADIRAC
- 34 - CENAC LATRESNE
- 35 - FACTURE
- 36 - GALGON
- 37 - LA BREDE
- 38 - GRIGNOLS
- 39 - ST ANDRE DE CUBZAC
- 40 - VELINES
- 41 - AMBARES ST LOUBES
- 42 - COUTRAS ST MEDARD DE GUIZIERES
- 43 - CADILLAC
- 44 - PESSAC ALOUETTE
- 45 - EYSINES



Commission des Epreuves

☎ 05.56.75.79.81 - Fax : 05.56.75.07.39

<p style="text-align: center;">Composition des Poules Saison 2011-2012</p>
--

NIVEAU 1

<u>Honneur :</u>	<u>Promotion Honneur :</u>
GRADIGNAN BAZAS MERIGNAC GUJAN MESTRAS BLAYE VILLENEUVE DE MARSAN BEC LA REOLE PESSAC RUGBY CAPTIEUX	CASTILLON PARENTIS CADAUJAC MIMIZAN YCHOUX VILLENAVE D'ORNON GABARRET LE BOUSCAT SANGUINET LEOGNAN

NIVEAU 2 (1^{ère} Phase)

<u>1^{ère} - 2^{ème} Série Poule 1 :</u>	<u>1^{ère} - 2^{ème} Série Poule 2 :</u>
CAZAUX MORCENX LABOUHEYRE CESTAS BRUGES BLANQUEFORT IZON SADIRAC GALGON	ST AUBIN DU MEDOC LEGE CAP FERRET STE EULALIE EN BORN ASPTT BORDEAUX CASTELNAU MEDOC MARTIGNAS CENAC LATRESNE FACTURE

NIVEAU 3

<u>3^{ème} - 4^{ème} Série :</u>	
LA BREDE GRIGNOLS ST ANDRE DE CUBZAC VELINES AMBARES ST LOUBES	COUTRAS CADILLAC PESSAC ALOUETTE EYSINES

Comité TERRITORIAL de Rugby de la Côte d'Argent

Domaine de Mandavit - 4, rue Branlac

33170 GRADIGNAN



ANNEXE 5

Commission des Epreuves

☎ 05.56.75.79.81 - Fax : 05.56.75.07.39

Calendrier des Compétitions Territoriales 2011/2012

Première Phase de Brassage Niveau 2 :

02/10/11	BA1	20/11/11	BA7	15/01/12	BR3
09/10/11	BA2	27/11/11	Repli 3T $\frac{1}{4}$ Fin	22/01/12	BR4
16/10/11	BA3	04/12/11	BR1	29/01/12	BR5
23/10/11	Repli 3T $\frac{1}{8}$ Fin	11/12/11	BR2	05/02/12	Repli - Fr. /Ita. Sam
30/10/11	BA4	18/12/11	Repli	12/02/12	BR6 - Fr. /Irl. Sam
06/11/11	BA5	25/12/11	Repos	19/02/12	BR7
13/11/11	BA6	01/01/12	Repos	26/02/12	Repos - Eco. /Fr. Dim
		08/01/12	Repli		

1^{ère} et 2^{ème} Séries :

04/03/12	PO A1	01/04/12	POR1	29/04/12	Fête du Rugby Finales 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Série
11/03/12	Repli - Fr. /Ang. Dim	08/04/12	Repli - Pâques		
18/03/12	Repli - Gal. /Fr. Sam	15/04/12	PO R2	06/05/12	matches 3/4 ^{ème} Place : 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Série
25/03/12	PO A2	22/04/12	$\frac{1}{2}$ F 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Séries		

Comité TERRITORIAL de Rugby de la Côte d'Argent

Domaine de Mandavit - 4, rue Branlac

33170 GRADIGNAN

**ANNEXE 4**

Commission des Epreuves

☎ 05.56.75.79.81 - Fax : 05.56.75.07.39

Calendrier des Compétitions Territoriales 2011/2012
--

Niveau 1 et 3 :

02/10/11	A1	18/12/11	Repli	04/03/12	R6
09/10/11	A2	25/12/11	Repos	11/03/12	Repli - Fr./Ang. Dim
16/10/11	A3	01/01/12	Repos	18/03/12	Repli - Gal./Fr. Sam
23/10/11	Repli 3T $\frac{1}{8}$ Fin	08/01/12	Repli	25/03/12	R7
30/10/11	A4	15/01/12	R1	01/04/12	R8
06/11/11	A5	22/01/12	R2	08/04/12	Repli - Pâques
13/11/11	A6	29/01/12	R3	15/04/12	R9
20/11/11	A7	05/02/12	Repli - Fr./Ita. Sam	22/04/12	$\frac{1}{2}$ F - Hon / Pro Hon Barrage 3/4 ^{ème} Série
27/11/11	Repli 3T $\frac{1}{4}$ Fin	12/02/12	R4 Fr./Irl. Sam	29/04/12	Fête du Rugby Finale Honneur
04/12/11	A8	19/02/12	R5	06/05/12	Finale Pro Hon 3 ^{ème} et 4 ^{ème} Série
11/12/11	A9	26/02/12	Repli - Eco./Fr. Dim	13/05/12	